

Osez le laisser pédaler jusqu'à l'école

Et si vous profitez de la rentrée pour suggérer à votre enfant d'aller à vélo jusqu'en classe ? Moyennant des conditions d'âge et de sécurité, c'est tout bénéfique pour lui et pour vous.

Mardi prochain, vos enfants renoueront avec le chemin de l'école, calés sur la banquette arrière dans les bouchons automobiles ou entassés dans des transports en commun bondés, rentrée oblige. Et s'ils profitaient de cette nouvelle année scolaire pour rallier leur établissement, seuls, au grand air, à vélo ? Vous n'y songez même pas, tant ce mode de transport vous semble dangereux ? Si on se braque sur les statistiques, certes, il y a de quoi renoncer d'emblée à la petite reine pour le chemin de l'école.

« Selon une étude de référence, les enfants de 6 à 14 ans courent 19 fois plus de risques d'accident en se déplaçant à vélo qu'en étant transporté en voiture », rapporte Benoît Godart, porte-parole de l'Institut belge pour la sécurité routière. L'IBSR indique par ailleurs qu'en 2013, en Belgique, 8 enfants et ados de 0 à 18 ans ont perdu la vie à vélo et que 1.717 ont été blessés, sans compter les bobos qui échappent aux statistiques. Il convient toutefois de souligner la surreprésentation dans ces chiffres de l'hyper cycliste Flandre (7 morts, 1492 blessés) par rapport à Bruxelles (aucun décès, 60 blessés) et à la Wallonie (1 mort, 165 blessés).

« Il n'est pas question de se montrer alarmiste pour autant, modère Benoît Godart. Tout peut

parfaitement se passer, moyennant certaines conditions. » A commencer par celle de l'âge. « En dessous de 8-9 ans, un enfant n'a pas encore les capacités de faire face à toutes les situations de la circulation, comme évaluer sa distance par rapport aux voitures. Il faut vraiment y aller graduellement et sans forcer le jeune cycliste. » On considère que, de manière générale, c'est à partir de 11-12 ans que les écoliers sont en mesure de pédaler tout seul pour un trajet de 5 kilomètres maximum. La preuve : 90 % des élèves de 5^e et 6^e primaires qui passent le brevet du cycliste le réussissent et sont déclarés aptes à parcourir tout seuls un itinéraire connu et répété.

Examen sur deux-roues

« Nous donnons trois jours de cours théoriques et pratiques à l'issue desquels nous faisons passer ce brevet dont la valeur reste symbolique », explique Nathalie Carpentier, porte-parole de l'association Pro Velo qui organise 8.000 formations de ce genre en Wallonie et 2.000 à Bruxelles. « Postés à des points critiques du parcours de l'épreuve, tels que des carrefours, 10 à 15 examinateurs regardent comment les candidats se comportent. » Par exemple, signalent-ils correctement, d'un geste du bras, quelle direction ils vont emprunter ? Cherchent-ils

bien à capter le regard des automobilistes ?

« En outre, nous conseillons aux parents d'accompagner leurs enfants durant les premiers trajets pour bien repérer les dangers potentiels et trouver le chemin le mieux balisé et le plus sûr possible, loin des grands axes », ajoute Pro Velo qui propose des cours individuels, collectifs et même avec les papas et mamans. « Cela rassure bien des parents, tout comme les trajets accompagnés d'un grand frère ou d'un voisin. » Autre solution pour contribuer à la sécurité des petits en selle : les « vélos bus » appelés aussi « bike pooling », organisés par certaines écoles et communes. Il s'agit de déplacements groupés, encadrés par des accompagnateurs, avec ramassage des élèves à deux-roues tout près de leur domicile.

Tous ces efforts sont payants à court et à moyen termes. Aller à l'école à vélo permet de réduire les trajets en voiture des parents et de désengorger non seulement les abords des établissements scolaires mais aussi l'ensemble du réseau routier. « Et puis, estime Nathalie Carpentier, cela habitue dès l'enfance à la multimodalité des transports, enjeu crucial de la mobilité d'aujourd'hui et plus encore de demain. » ■

JULIEN BOSSELER

LE TÉMOIGNAGE

« Un exercice physique très utile »

C'est à vélo que Raphaël Carette, 38 ans, a pris l'habitude d'accompagner ses deux fils, Eliott (7 ans) et Robin (9 ans), inscrits à l'école communale Clair-Vivre de Evere. Il ne voit que des avantages aux deux-roues pour les enfants. « C'est un exercice physique vraiment utile, vu qu'ils sont assis toute la journée en classe et puis devant la télé à la maison. Ça leur permet d'éviter la garderie. Et puis, cela représente une prise d'autonomie et de responsabilité, puis qu'ils doivent faire attention à eux et aux autres sur la route. » La pluie ? Ce n'est pas un frein, selon ce papa cycliste. « C'est rare qu'il pleuve toute la journée. » Par contre, il regrette le manque d'infrastructures routières pour la petite reine. « Cela procure un sentiment d'insécurité qui décourage les gens de laisser leurs enfants se déplacer à vélo. » Raphaël Carette milite d'ailleurs pour que sa commune crée de nouvelles pistes cyclables.

J.B.O.